



Actualités CGT - Q3 2022

Quoi de neuf chez Schneider Electric ?

100 millions d'Euros pour l'un... 2% d'AG pour les autres !

Tandis que ses salariés sont « généreusement » autorisés à débloquer 5000 € sur leur plan d'épargne salariale pour faire face à l'inflation, **Mr Tricoire** reçoit de nouvelles actions gratuites portant à 100 millions € son petit portefeuille d'actions personnel. **Deux poids deux mesures ?** Que nenni... Quand la direction, lors des NAO, parle de « **veiller à un équilibre** », cela s'applique surtout à nous qui travaillons et créons les richesses. Pour nous, ce sera 2% d'Augmentation Générale pour la période de Septembre à Décembre 2022... à renégocier dès Janvier 2023, au cas où nous ne mériterions plus toutes ces « largesses » !

Vente de Telemecanique Sensors

Le visionnaire Mr Tricoire a également choisi de se débarrasser petit à petit des activités pas assez orientées « Digital », dont Télémécanique Sensors et ses 1100 salariés. En France, ils sont **160 à Limoges, 46 à Gournay-en-Bray (filiale DINEL), 75 à l'Isle d'Espagnac, 12 à Rueil et 8 en agences commerciales**. Les 800 autres travaillent dans plusieurs usines à l'étranger (Indonésie, États Unis, Mexique, République Tchèque...). À ce jour, seul le taïwanais YAGEO s'est porté acquéreur. Schneider se donne 8 mois pour finaliser la cession. La CGT collecte les informations pour défendre au mieux les salariés concernés et va lancer une consultation. Elle s'inquiète de cette vente d'une activité historique qui a fortement contribué au développement et à la réputation technique de qualité de Télémécanique puis de Schneider Electric. **Prochaines réunions avec la direction : Dinel + CSE Central SEI-SEF, le 9 novembre ; CSE locaux, le 10 novembre**



Classifications : à marche forcée !

Le 20 Juillet, la direction semblait avoir entendu nos revendications concernant le future système de classification imposé par la future convention collective de la métallurgie. Le 27 Octobre, machine arrière. Il nous a été présenté un document qui servira à établir les nouvelles cotations de nos emplois à partir de Janvier 2024. On ne passe plus par les RHs, tout se fera au niveau groupe, la marche forcée vers la fusion de métiers continue, les nouvelles classifications ne tiendront pas compte du **travail réel** effectué par chacun, avec les spécificités de son poste. Seulement 1000 fiches pour 14 500 salarié.e.s seront la référence exhaustive pour tous nos sites. La CGT et d'autres syndicats dénoncent cette décision, qui impactera vos évolutions de carrières et rémunérations. La direction se sert de la future convention pour se permettre ce Hold Up, plutôt que de pratiquer une politique de justice et d'équité !



Le 20 Juillet, la direction semblait avoir entendu nos revendications concernant le future système de classification imposé par la future convention collective de la métallurgie. Le 27 Octobre, machine arrière. Il nous a été présenté un document qui servira à établir les nouvelles cotations de nos emplois à partir de Janvier 2024. On ne passe plus par les RHs, tout se fera au niveau groupe, la marche forcée vers la fusion de métiers continue, les nouvelles classifications ne tiendront pas compte du **travail réel** effectué par chacun, avec les spécificités de son poste. Seulement 1000 fiches pour 14 500 salarié.e.s seront la référence exhaustive pour tous nos sites. La CGT et d'autres syndicats dénoncent cette décision, qui impactera vos évolutions de carrières et rémunérations. La direction se sert de la future convention pour se permettre ce Hold Up, plutôt que de pratiquer une politique de justice et d'équité !

10 Novembre : TOUS ENSEMBLE pour de meilleurs salaires !

Plusieurs organisations syndicales représentatives lancent un appel national interprofessionnel, pour défendre le pouvoir d'achat, l'égalité Femme/Homme, les retraites. Après les départs d'Antoine Foucher et Sylvie Leyre pour le ministère du travail (qui a collaboré à la régression de la législation sur l'égalité F/H) les transferts de C.Heydemann et L.Rémont vers Orange et EDF nous rappel les liens unissant Schneider et le gouvernement. Notre entreprise collabore activement à la dégradation des droits des travailleurs pour mieux défendre ceux des actionnaires. Pouvoir d'achat érodé, conditions de départ à la retraite dégradées (avec perte de vos CFC depuis 2013), cessions d'activités et délocalisations compromettant notre avenir... ça suffit !

TOUJOURS AUX CÔTÉS DE CEUX QUI LUTTENT POUR UN AVENIR MEILLEUR !!!!



www.cgt-schneider.fr

cat.schneider@wanadoo.fr ou contact@grenoble.cgt-schneider.fr

Coordonnées CGT Schneider Electric :

Tél. : 34 97 32 (int.) – 04 76 57 97 32 (ext.)





**POUR NOS SALAIRES - NOS SERVICES PUBLICS
NOTRE ENVIRONNEMENT - NOS EMPLOIS - NOS RETRAITES
EXIGEONS UN AUTRE PARTAGE
DES RICHESSES !
LA RECONQUÊTE DE NOS DROITS EST POSSIBLE !**

Quelles bonnes raisons pour ne pas se mobiliser le 10 Novembre et sur les prochaines dates à venir ?



Pour le site SE Alpes la CGT vous invite à rejoindre l'appel interprofessionnel tous ensemble

le 10 Novembre

2H de débrayage minimum, pour participer aux rassemblements :

à 10H Albertville devant la Sous-Préfecture

14h Chambéry, Pl. Caffe (Préfecture)

18h St Jean de Maurienne, Place Théâtre

Informations mise à jour sur notre site internet : <https://cgt-schneider.fr/?p=826>



www.cgt-schneider.fr

cgt.schneider@wanadoo.fr ou contact@grenoble.cgt-schneider.fr

Coordonnées CGT Schneider Electric :

Tél. : 34 97 32 (int.) – 04 76 57 97 32 (ext.)

